② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SAS ABC SECURITE GRENOBLE** — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31122023 (1)	Exercice N-1 clos le (2)			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
	Production vendue services *		217	218	1 712 416			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230	647			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	**1 713 063**			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 1 232 - immobilier : .)			242	730 819			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	358	244	15 611			
	Rémunérations du personnel *			250	730 660			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	203 920			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	2 890			
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	592			
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)			264	**1 684 493**			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**28 571**			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280				
	Produits exceptionnels (IV)			290				
	Charges financières (V)			294				
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347		300				
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	4 286			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**24 285**			
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	**24 285**	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	4 286			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer 344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127				
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641		350
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	**28 571**	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :						360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	**28 571**	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Signé par Gilles COGERINO
Le 01/07/24

ID: tx_Ya7wJkaG3l0z

Signed with Universign

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2024

Désignation de l'entreprise : SAS ABC SECURITE GRENOBLE — 25 rue Henri Dunant — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 38180 SEYSSINS

SIRET : 9 2 2 1 4 9 7 3 7 0 0 0 2 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 13

Durée de l'exercice précédent * :

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	19 605	030 2 890	16 716	
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	**19 605**	048 **2 890**	**16 716**	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	327 251	070	327 251	
		Autres * (3)	072	128 838	074	128 838	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	66 218	086	66 218	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	**522 308**	098	**522 308**	
	Total général (I + II)		110	**541 913**	112 **2 890**	**539 023**	

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * Signé par Gilles COGERINO Le 01/07/24	120 8 000	
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 **24 285**	
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 **32 285**	
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 3 686	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 211 287	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 78 517)	172 268 361	
	Comptes courants d'associés	173 202	
	Autres dettes	175 23 203	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 **506 739**	
	Total général (I + II + III)	180 **539 023**	

ID: tx_Ya7wJkaG3l0z

Signed with Universign

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	19 605
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ABC SECURITE GRENOBLE
Société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 25 rue Henri Dunant, 38180 SEYSSINS
922 149 737 R.C.S. GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 24 284,76 euros de la manière suivante :

-	Bénéfice de l'exercice	24 284,76 euros
-	A la réserve légale	800,00 euros
-	Le solde en totalité au compte "report à nouveau"	23 484,76 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Gilles COGERINO

Signé par Gilles COGERINO
Le 01/07/24
ID: tx_Ya7wJkaG3l0z
Signed with
Universign